

## IMPOTS LOCAUX

# Quand M. Josse part en guerre contre les élus locaux et le Pcf

Par Gilles Masure,



## Conseiller général de l'Oise (Crépy-en-Valois)

**M**onsieur Josse, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise (CCIO) est l'un des hommes en vue du CNPF dans notre département.

Monsieur Josse part en guerre contre les élus locaux. Il n'a pas apprécié la position du groupe communiste au Conseil général défendue par Raymond Maillet : dans le cadre de la nouvelle loi qui laisse désormais une certaine liberté aux Conseils municipaux et au Conseil général pour répartir l'impôt entre les quatre taxes, imposer au maxi-

mum la taxe professionnelle, celle que paient les patrons.

Le «Patron des patrons» de l'Oise a choisi son moment : celui où les conseils municipaux vont voter leur budget primitif et fixer l'impôt. Il tente de faire pression sur leur décision.

Il a aussi choisi ses arguments : le mensonge et la grossièreté.

Il prétend en effet («Courrier Picard» du 11 février 1981) que «les Conseils municipaux et le Conseil général ont la possibilité d'augmenter plus fortement la taxe professionnelle que la taxe d'habitation». Menson-

ge par omission : il «oublie» seulement que, dans la nouvelle loi, la taxe professionnelle a reçu du pouvoir un traitement de faveur : elle ne peut être augmentée de plus de la moyenne des trois autres taxes affectée d'un indice de pondération si complexe qu'on se demande ce que cela cache. Le résultat : pour cette année quel que soit le choix des élus le taux de la taxe professionnelle ne pourra pas dépasser 5,02, ce qui engendrera au pire une variation de + 2,05 %. Par contre la loi permet de faire varier la taxe d'habitation jusqu'à + 20 % selon les simulations officielles du Préfet !

Au Conseil général, les élus communistes ont choisi : parce que la taxe d'habitation est un impôt injuste qui ne tient pas compte des revenus et frappe donc prioritairement les familles de travailleurs, nous avons opté pour l'hypothèse qui, ramenant son taux à 4,42 (au lieu de 9,64 en gardant les critères de l'an dernier) permettrait de la faire baisser d'un cinquième, ce qui aurait engendré la variation maximum de la taxe professionnelle (+ 2,5 %).

La droite et les élus socialistes ont également choisi : ils ont ensemble voté contre notre proposition. Monsieur Josse est servi.

Autre mensonge : nous voudrions «accabler les entreprises». En bon patron, M. Josse confond les intérêts

de sa classe avec ceux des entreprises. Rappelons simplement qu'en moyenne la taxe professionnelle représente 1 % du chiffre d'affaires des entreprises et qu'elle est défalquée de leurs impôts nationaux ! C'est aussi au nom de l'intérêt des entreprises que les patrons licencient, ferment les usines et vont investir ailleurs. M. Josse qui a bradé l'entreprise CFI à Crépy en Valois aux Américains sait de quoi nous voulons parler et il ne peut pas dire que son ami M. Dupuy, maire de Crépy en Valois et ancien président du Conseil général lui a imposé une «charge insupportable». Alors, un peu de pudeur !

Grossièreté : M. le président de la CCIO appelle ses amis à «surveiller les élus locaux» et à ne pas «se laisser racketter sans réagir». Il faut vraiment que ces Messieurs soient sûrs de leurs soutiens politiques pour faire preuve d'une telle arrogance. Et dans la foulée, ils passent aux aveux : leur intention est d'obtenir la suppression de la taxe professionnelle.

Gageons que si Giscard se maintient au pouvoir et surtout si le PCF ne sortait pas renforcé des prochaines élections présidentielles, ce serait demain chose faite. A sa manière, M. Josse désigne l'obstacle à la volonté des patrons : il s'en prend

au Parti communiste et à lui seul en tant que Parti, mais en même temps il s'en prend à l'institution des Collectivités locales et aux élus locaux dans leur ensemble.

Qui, comme dit Georges Marchais, nous voulons faire payer les riches, et les riches ce sont les patrons. Nous appelons les élus locaux à ne pas céder au chantage, à utiliser toutes les possibilités que leur donne la loi actuelle pour augmenter au maximum la taxe professionnelle pour soulager les familles de travailleurs qui n'en peuvent plus. Nous appelons tous les maires qui sont soumis aux pressions patronales à réagir vigoureusement en rendant publiques les lettres qu'ils reçoivent des chefs d'entreprises ainsi que leurs réponses, comme le font de nombreux maires communistes.

Nous appelons enfin les élus locaux dont M. Josse et ses pairs bafouent la liberté et l'honneur à soutenir les propositions du candidat communiste pour une nouvelle répartition des richesses nationales entre l'Etat et les Collectivités locales, pour une importante augmentation de la contribution financière des patrons aux réalisations des Communes pour que celles-ci aient les moyens de jouer tout leur rôle dans la Nation et au service de la population laborieuse.

MICHEL Christian  
2, rue P.V. Couturier  
93130 Noisy-le-Sec  
Tél : 840.50.61.

**ICD**  
LIVRE CLUB DIDEROT

livre club  
diderot  
146 rue du  
faubourg  
poissonnière  
75010 paris  
tél. 281.91.03

Vous présente ses meilleurs vœux  
ET TIENT A VOTRE DISPOSITION SES NOUVEAUTES

1981

Imprimerie  
**OISE-AVENIR**  
Tous travaux  
d'impression, offset,  
de laboratoire.  
Pour tous  
renseignements,  
téléphonez au 425.21.50